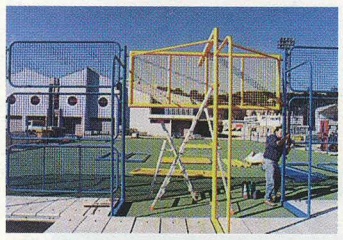

Le foot en cage, page 4

énergies

Une chapelle pour la St-Valentin, page 3

Bimensuel n° 91 - du 5 au 19 mars 98 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

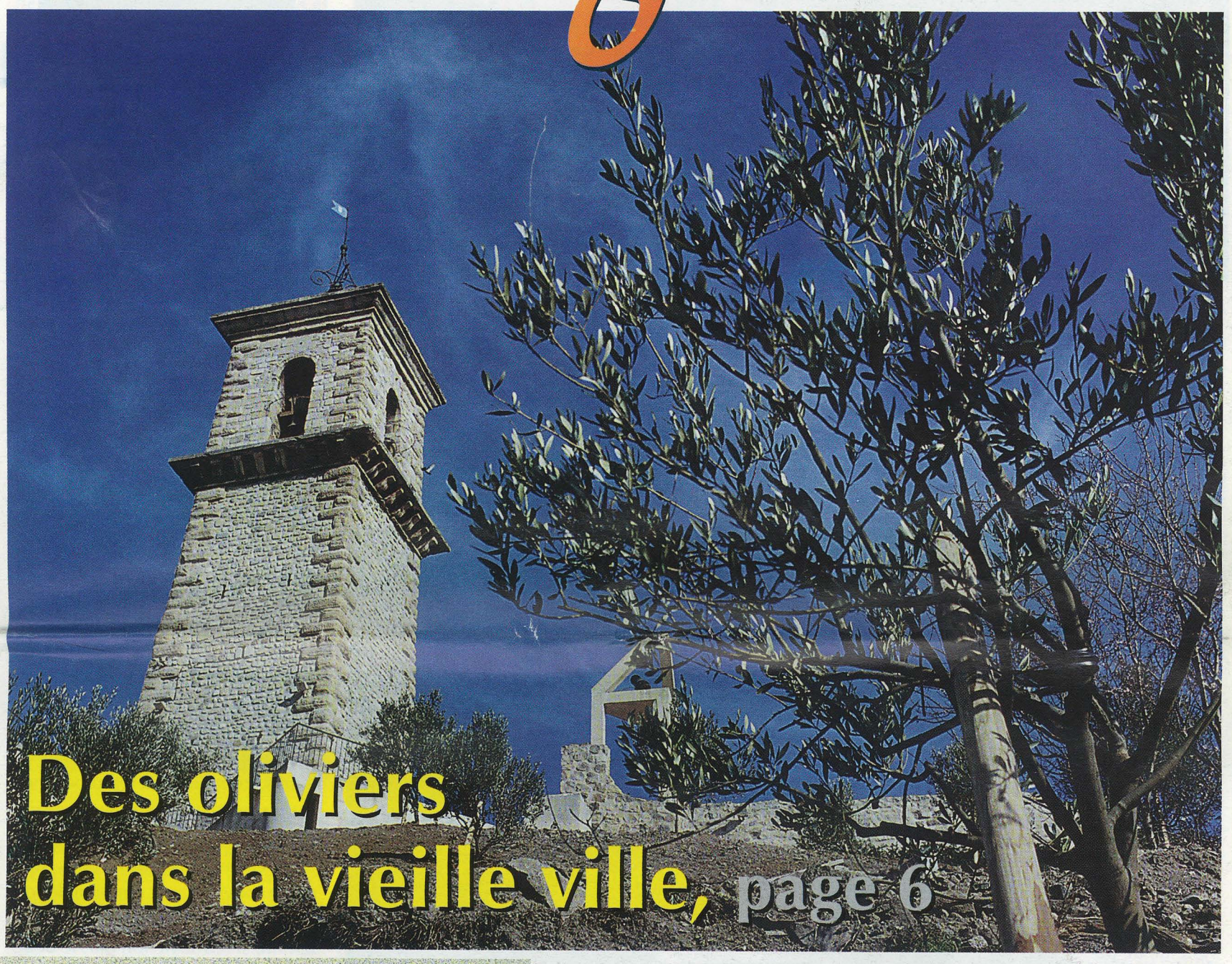

Des oliviers dans la vieille ville, page 6

AGENDA MARS 1998

J 5		V 13	Spectacle Saison de femmes
V 6		S 14	Tournoi tir à l'arc du CLES au COSEC
S 7	Tournoi foot benjamin ASG	D 15	Elections régionales
D 8	Journée de la femme	L 16	Permanence conciliateur
L 9	Conférence écouter-voir	M 17	Permanence Aix-Emploi-Relais
M 10		M 18	
M 11	Spectacle Macbeth au Puits Gérard jusqu'au 27 mars	J 19	Semaine cinéma à 20 F
J 12		V 20	Semaine Provençale

Une autre gare pour le TGV, page 6

Alors que le chantier de la ligne TGV est bien avancé sur le plateau de l'Arbois, de nombreuses voix se font entendre pour réclamer un vrai débat sur l'utilité de la future gare. Des projets alternatifs existent, plus rationnels et moins coûteux.

Jean-Claude Gayssot s'exprime, page 8

A la suite de notre article sur les besoins non satisfaits de la ligne Aix-Marseille, le ministre des transports a accepté de répondre à nos questions. Il se dit tout à fait favorable à la mise en place d'un RTR sur une desserte « *dont l'avenir est prometteur.* »

Le courant passe mal à EDF, page 9

Le climat social n'est pas bon dans les agences EDF de la région marseillaise. La réduction du temps de travail crée peu d'emplois et prépare une logique de concurrence, même si les usagers devraient profiter d'heures d'ouverture plus larges.

Biver

Du nouveau à la Poste

SES LOCAUX PETITS, VÉTUSTES ET PEU ACCUEILLANTS DONNAIENT LE CAFARD AUX CLIENTS COMME AUX EMPLOYÉS. Aujourd'hui, la poste de Biver revêt enfin son habit neuf. Désormais jaune et bleue comme ses consœurs, elle n'est plus l'oubliée de service. Les travaux ont débuté en décembre. Les murs étaient délabrés, les peintures défraîchies, les installations pas aux normes. Il a fallu dératiser. L'ancien local d'accueil a été transformé en espace pour les bureaux. Le nouveau local, clair et agréable, a été transféré à côté en lieu et place de l'ancienne boulangerie. Fini les "banques-aquarium" : les guichets munis de vitres anti-franchissement sont passés de mode. Ils sont remplacés par de véritables bureaux : l'employé de la Poste et le client, assis face à face peuvent à présent établir un contact direct. Tandis que l'espace est agrandi et offre plus de convivialité, les services s'étendent. Un distributeur de monnaie, un distributeur de vignettes et un système de pesée des plis permettent de réaliser les opérations d'affranchissement en libre service. D'ici la fin des travaux (fin mars), un distributeur automatique de billets sera accessible jour et nuit à l'extérieur. Depuis 1993, le receveur de Gardanne, Christian Zami avait en charge le quartier de Biver. Prochainement le recrutement d'un nouveau receveur sera fait exclusivement pour Biver. Le conseiller financier qui était présent trois matinées par semaine prendra un temps complet. Les horaires d'ouverture seront sensiblement aménagés pour s'adapter à la demande. La Poste de Biver s'accorde enfin avec l'image que se donne à travers la publicité l'institution au niveau national : une image rajeunie et dynamique.

C.S

Le nouvel accueil, clair et agréable, a été transféré à la place de la boulangerie.

Photos : E. Petit

Un service peu connu du grand public

A l'étage du bâtiment, 14 employés travaillent depuis 1993 pour 4000 entreprises qui de la plus petite à la plus grande nécessitent des prestations spéciales. Des délégués visitent les entreprises industrielles et commerciales pour analyser leurs besoins et leur proposent un service adapté : ramassage du courrier à domicile, courses spéciales, tarifs spécifiques pour les envois en nombre, gestion de machines à affranchir directement placées en entreprises. Ce service commercial de la Poste couvre "la zone Sainte-Victoire", de Trets à Saint-Paul lès Durance incluant Aix-Les-Milles. Il fournit par ailleurs des fichiers clients aux services marketing basés sur différents critères (âge, revenus, zone d'habitation...).

Carnet de mariage

Voilà 60 ans que Joséphine et Marcel Laugier se sont mariés, le 19 février 1938. Un mariage simple avec repas à la campagne. A l'occasion de leurs noces de diamant, ils sont repassés devant le maire à Gardanne. Pour sûr, tous deux prononceraient encore le fameux "oui", sans hésiter. En famille, ils viennent de fêter l'événement et comme au jour de leur rencontre, dans un bal de Saint-Cannat, ils ont pu danser sur quelques valses musettes. Ce jour là, ils ont dû passer en revue toutes ces années d'amour traversées par une guerre qui les sépara du 19 juin 1940 au 14 mai 1945. Prisonnier de guerre, Marcel travailla dans les fermes et les mines d'Autriche. Pendant ce temps, Joséphine dut retourner chez ses parents, participer aux travaux des champs, soigner sa mère malade et élever sa fille de 4 mois. Marcel se souvient avec émotion de son retour des camps. Aux côtés de sa femme, il retrouva non plus le bébé qu'il avait connu mais une petite fille à qui il a fallu expliquer qu'il en était le père. Marcel Laugier travailla dans les travaux publics et à la mine. Bosseur dans l'âme, malgré deux accidents il a toujours eu le cœur à l'ouvrage. Aujourd'hui, à 84 ans, il est épatant avec sa mémoire exceptionnelle des dates : aucune ne lui échappe. Joséphine et lui forment un couple respirant la simplicité et la gentillesse. Aujourd'hui ils profitent tranquillement de leur retraite. Chaque mardi ils vont jouer aux cartes et au loto. De temps en temps, ils font quelques sorties à la journée qui leur laissent les meilleurs souvenirs.

Saint-Valentin... et chapelle restaurée

Comme chaque année Gardanne a fêté la Saint-Valentin avec sa grande foire qui, de la gare au parking Savine a offert de nombreux stands et une belle promenade parsemée de gourmandises : churros, pralines, pommes d'amour brillantes d'un rouge écarlate. Mais cette année, un des temps forts a été consacré à la chapelle de la vieille ville édifiée en 1619 en lieu et place d'une chapelle du Moyen-âge dédiée à Saint-Valentin. Un lieu de mémoire superbement réhabilité. En ce 14 février, Jeannot Menfi adjoint aux travaux et à la vieille ville en fit tinter le clocheton reconstitué grâce aux tableaux de Cézanne. A l'intérieur du monument, de grands panneaux rappellent son histoire : destinée d'abord aux pèlerins de la confrérie laïque des Pénitents blancs, la chapelle devînt en 1789 un lieu de réunion pour les révolutionnaires. Le musée de Gardanne y a installé quelques outils agricoles et reconstitué, d'après photo, un cabanon tel qu'il existait il y a cent ans. La Société Archéologique Méditerranéenne y expose les résultats des recherches archéologiques réalisées ces vingt dernières années à Gardanne, notamment dans les villas gallo-romaines de Notre-Dame. Les objets trouvés ou reconstitués par un archéo-potier témoignent de la vie d'hier. Tout autour du site, les maisons vétustes de la rue Courbet seront démolies. 75 oliviers de dix ans chacun ont été plantés sur la place Cézanne augurant, pour plus tard, un petit havre provençal.

La chapelle sera ouverte de 9h30 à 12h le mercredi et sur rendez-vous à l'office de tourisme,
Tél. 04 42 51 02 73 ou à la Société archéologique, Tél. 04 42 65 98 94.

Les enfants se sont montrés tout aussi interessés que les adultes, venus très nombreux, à découvrir les curiosités de la foire de la Saint-Valentin.

Photo : E. Petit

La sécurité aux écoles du centre

Dernièrement, les parents d'élèves des écoles du Centre ont rencontré les élus et techniciens municipaux de Gardanne pour faire le point sur les travaux. Avenue de Toulon, la voie routière a été déplacée d'une vingtaine de mètres, ce qui assure la sécurité des enfants. Le passage des véhicules est ralenti par des aménagements de chicanes. La toute nouvelle bordure de platanes créera un cheminement piétons. Il est prévu de construire une terrasse surélevée à la sortie des écoles, ainsi qu'un passage couvert et un dégagement de trottoir. De nouveaux accès sont envisagés : les enfants de maternelle sortiront directement dans le square Veline plutôt que dans la rue. Dans le courant de l'année, trois salles pour les classes maternelles vont être créées ainsi qu'une salle polyvalente face à la fontaine extérieure. Le reste des travaux prendra fin en 2001-2002.

Bienvenue aux nouveaux !

En février dernier, les nouveaux habitants installés à Gardanne depuis moins de deux ans ont été accueillis à l'Espace Bontemps par la municipalité. Cette réception a eu lieu pour leur faire découvrir les multiples facettes de la ville. L'accent a été mis sur les nombreux réseaux de solidarité et sur la vie associative. Roger Meï a insisté sur le caractère industriel de cette ville, fière de sa culture. Il a rappelé la bataille permanente pour que la mine continue d'exister. L'accent mis sur les installations sportives et sur le nombre relativement important d'établissements scolaires dans la commune. Enfin, les nouveaux Gardannais ont pu prendre connaissance des actions menées dans le domaine culturel, avec la Médiathèque, les écoles de musique et d'Arts Plastiques, le cinéma, les spectacles. Élus et techniciens municipaux présents ont ensuite répondu aux questions diverses posées par les nombreux participants.

Cumul des mandats

Le Parlement va discuter dans les prochains jours du cumul des mandats dans notre pays.

Cette question en soulève d'autres en préalable : la nécessité d'étendre la proportionnelle aux élections législatives et cantonales, d'aller vers la parité hommes/femmes, de revaloriser le rôle du parlement.

Mettant mes actes en accord avec mes propos, j'ai dès le mois de septembre démissionné de mon mandat de conseiller général bien que la loi ne m'en faisait pas obligation.

Je suis en effet favorable à la limitation du cumul des mandats, mais aussi au cumul des fonctions.

Un député n'aurait pas le droit d'être maire mais celui d'être chef d'entreprise, ou président d'un parti politique, d'un syndicat intercommunal ou d'une communauté urbaine. Il y a là une anomalie évidente. Il faut donc engager une réforme globale et pas par un seul bout. Je pense par ailleurs qu'il est essentiel que les députés aient un ancrage local, qu'ils soient en prise directe avec le pays. Le mandat de maire est probablement celui qui est le plus près des gens, de leurs problèmes, de leurs aspirations.

Roger Meï,
Député-Maire de Gardanne.

Stade Savine

Un terrain futuriste

LES FILETS PARE-BALLON N'ÉTAIENT PAS ENCORE POSÉS QUE DÉJÀ DES PETITS AUX COULEURS DE L'OM, DU BRÉSIL OU DE MONACO SE MESURAIENT AU FOOT SUR LE TARTAN VERT.

C'est dire si la nouvelle aire sportive du centre-ville était attendue. Même si les avis des premiers utilisateurs divergent quelque peu, certains plutôt critiques (*« C'est bien, mais il faudrait nous mettre de la pelouse synthétique comme à Fontvenelle »*), d'autres ravis (*« Ce sol est super, on peut se jeter, on se fait même pas mal »*). Il faut dire que la cinquième aire sportive de proximité de Gardanne (après celles de Saint-Pierre, de l'avenue de Toulon et les deux de Fontvenelle) est probablement la plus belle : dimensions confortables (18m par 28m), sol en tartan vert pour la pratique du hand, du basket et du football, barrières jaune et bleu surélevées derrière les buts, cages encastrées...

Elle aura coûté environ 500 000 F, dont 220 000 versés par le Conseil général. *« Avec le gymnase, le siège de l'ASG et le foyer de l'entraide départementale à côté, il fallait une structure fermée, »* souligne Lucien Moraldo, l'adjoint aux sports. *« Nous souhaitons que ce lieu soit utilisé par les scolaires en semaine, les associations le soir et en accès libre le reste du temps. On verra après un certain temps comment chaque groupe s'en sert, »* précise Dominique Guéret, directeur du service des sports. Sur la surface bitumée disponible sera installé prochainement un terrain de basket sur le principe de ceux de l'avenue de Toulon. Prochains sites envisagés : le complexe sportif du Pesquier, le parking Mistral et Font du Roy. On en reparlera.

B.C.

Un terrain polyvalent pour le foot, le hand et le basket en plein centre-ville.

Photos : E. Petit

Athlétisme : la pépinière du CLES

Michel Crémonesi peut être fier de ses protégés : six d'entre eux, en catégorie minime, ont participé aux championnats d'athlétisme intercomités le 8 février dernier, où ils représentaient les Bouches-du-Rhône. Une semaine plus tôt, lors des championnats de Provence, Marianne Gury et Myriam Peres (finalistes du 50 mètres plat), Cyrille Nucciarelli (triple saut), Gregory Lasseri et Christelle Rainy (triple saut) et Mathias Villanova (haies, longueur, hauteur) avaient raflé les podiums et les places en finale. En cadet, Amandine Lacroix a elle aussi brillé avec 1,45 mètre en hauteur et 7"25 au 50 m. Quant à l'aînée, Lætitia Florimond, elle a terminé première au championnat de Provence junior de lancer du poids (4 kg) et frôlé le podium au championnat de France à Liévin (5ème avec un lancer à 12,51 m). *« C'est dommage, à l'entraînement elle arrive à 13 mètres »*, regrette Michel Crémonesi. Pas grave, la sœur du champion de France de boxe va encore progresser.

RÉSULTATS

Course des élèves

C'est le collège du Pesquier qui remporte la deuxième édition de la course des élèves, qui s'est déroulée en décembre dernier dans les rues de Gardanne à l'initiative des chefs d'établissements et du service des sports. Avec 81,87% de participation, le Pesquier coiffe sur fil le collège Gabriel-Péri dont 81,29% des élèves ont couru. Il n'en a manqué que trois... Le tenant, Valabre, a mobilisé 72,12% contre 62,24% à Fourcade (ce qui représente tout de même plus de 800 élèves) et 10,32% pour l'Etoile. Prochain rendez-vous : le jeudi 10 décembre 1998.

Course du CLES

Beau succès de la 19ème édition de la Boucle gardannaise qui a accueilli près de 400 concurrents (160 de plus que l'an dernier) sur les chemins de collines entre Fontvenelle et le pavillon de chasse. C'est Philippe Vara, d'Alès qui l'emporte chez les hommes (37'38" pour 11 kilomètres, pas mal!) alors qu'Edith Roumestan du Rove termine 1ère chez les femmes en 47'52".

Les premiers Gardannais sont Christophe Dechavigny et Valérie Souvignet (chez les féminines). A noter les bonnes performances de José Pifarré et Jean-Paul Gattulo (2ème et 3ème en vétéran 2) de l'USPG Gardanne, d'Alain Jorda du CLES ainsi que de Sophie et Roger Meï, classés un peu plus loin mais qui ont fait une belle course sur un parcours sélectif.

Jeunesse

Éducateurs pour la prévention

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION EST PRÉSENTE À GARDANNE DEPUIS ENVIRON UN AN GRACE A DEUX ÉDUCATEURS QUI ŒUVRENT SUR LA VILLE. L'ADDAP est une association financée par le Conseil général qui a une mission de prévention auprès des jeunes de 13 à 18 ans. Fortement implantée dans le département, elle emploie cent cinquante salariés dont deux sont détachés à Gardanne. A la demande de la municipalité, une convention a été établie entre la ville et l'association. Des permanences sont tenues à la PAIO qui les loge momentanément en attendant d'avoir leurs propres bureaux. Alain Dupaquis l'un des intervenants sur Gardanne souligne que « *si les jeunes le désirent, ils peuvent nous rencontrer pour être conseillés sur diverses questions ou problèmes qu'ils peuvent avoir...* » La prise en charge éducative des jeunes en difficulté est très variée et surtout se fait en libre adhésion. Véronique Lion, la seconde éducatrice de prévention explique : « *nous essayons d'aider des jeunes à se construire. Le but est d'arriver à une socialisation en leur donnant des atouts qui leur permettront une meilleure intégration...* »
Si les jeunes font l'effort d'aller les voir, les éducateurs s'adaptent à chaque demande autant que faire se peut. C'est sur le terrain que le travail de présence sociale se réalise. « *S'ils viennent vers nous, c'est déjà un grand pas. Après, les connaissant mieux, nous arrivons à les aider pour la recherche d'un emploi, d'une formation... L'accompagnement éducatif dans les domaines de la santé ou de la justice est aussi une facette de nos missions.* »
Véronique et Alain reçoivent les mardis et jeudis de 9h à 11 h à la PAIO, rue Borély, en attendant de nouveaux locaux dans les bureaux associatifs des Logis Notre-Dame.

S.H.

« Nous essayons d'arriver à une socialisation des jeunes en leur donnant des atouts qui leur permettront une meilleure intégration. »

Photo : E. Petit

*3 questions à Alain Dupaquis**

Pouvez-vous nous décrire quelques missions ?
Nous effectuons des montages de dossiers pour les éventuels problèmes financiers, la recherche d'un logement fait partie des services rendus. D'autres projets préventifs peuvent naître en fonction des quartiers et des jeunes : l'accompagnement et le suivi lors des contrats d'apprentissage, l'aide à la scolarité...
Travaillez-vous avec les associations de la ville ?
Il s'est créé un partenariat avec l'OMJ où nous rencontrons les jeunes et avec l'UFF où l'on croise des parents. Nous ne faisons pas de l'animation ni un contrôle mais certaines activités des jeunes dans les associations municipales nous servent de support à la relation.
Parfois, la situation vous amène t-elle à rencontrer d'autres personnes que les jeunes en difficultés ?
Lorsque l'aide préventive doit passer par différents contacts, nous suivons la voie qu'il faut. Nous intervenons auprès des familles lorsque c'est nécessaire même si le but reste l'aide aux jeunes. Nous sommes en étroite collaboration avec les organismes sociaux comme la CAF, la DISS...

** éducateur à l'ADDAP*

Une semaine en Provençal

La semaine provençale aura lieu cette année du 20 au 29 mars, sur le thème du cadre de vie, l'eau, l'air et la forêt. Le vendredi 20, l'exposition "la Raba dei Dieus" sera commentée à la Médiathèque par Pierre Simiand. Le dimanche 22, une messe en Provençal sera célébrée par le père Garès. Le mercredi 25, le sentier botanique de l'écomusée sera inauguré avant une action "collines propres" à Valabre avec la Gymnastique volontaire. Le jeudi 26, le musée Gardanne Autrefois propose une démonstration de bugade (lavage du linge) à la cendre. Le vendredi 27, vous pourrez vous initier aux techniques de papier recyclé et découvrir les senteurs des plantes provençales à l'espace Bontemps, avant d'assister à une conférence sur l'eau à la Médiathèque. Le samedi 28, le chanteur provençal Jean Nouvé sera accompagné des élèves des maternelles Fontvenelle et Beausoleil, de l'école Saint-Joseph, des Cricri et de Parlaren Gardano (au 3 Casino). Le dimanche 29, la fontaine de l'îlot Barra sera mise en eau après un défilé folklorique place de la mairie. A noter enfin quelques expositions, à l'Espace Bontemps du 24 au 29, à la salle polyvalente Prévert, dans le hall de la Mairie et à l'Ecomusée de la forêt. Renseignements à l'Office de tourisme, Tél. 04 42 51 02 73.

Pièces jaunes et Carte jeunes

Le Conseil Carte Jeunes va mettre en place une opération "Pièces Jaunes" sur Gardanne. On connaît l'initiative nationale initiée par la Poste et la Banque de France, qui consiste à demander aux particuliers de collecter les pièces de cuivre (5, 10, 20 centimes) pour aider les enfants hospitalisés. Pourquoi ne pas organiser la même chose sur Gardanne ? Les jeunes participant au Conseil ont donc démarché les commerçants pour leur demander de participer à l'opération. Tous les deux mois, une association caritative ou une structure de la ville bénéficierait des dons. Pour les deux premiers mois (mars et avril), ce sera la Maison, le centre de soins palliatifs, qui sera retenu.

TGV Arbois
L'épopée de la gare perdue

Prenez un site protégé, à deux cents mètres d'altitude. D'Est en Ouest, coupez-le en deux avec une voie rapide. Du Nord au Sud, lacérez-le une deuxième fois avec une ligne TGV. Au croisement des deux, construisez une gare. Au milieu de nulle part. Voilà le problème de l'Arbois. Pourtant, d'autres solutions existent...

Sous la départementale 9, à quelques kilomètres à l'Ouest des Milles, passe une gigantesque saignée, orientée Nord-Sud. Là, des dizaines de camions et de bulldozers creusent, déblaient, nivellent et aménagent l'endroit où devraient se croiser dans quelques années une gare TGV ultra-moderne et une route à deux fois deux voies. Le tout au milieu d'un site classé depuis plus de dix ans, le plateau de l'Arbois, et tout près d'un lac protégé, le bassin du Réaltor. On comprend la colère des habitants de la commune de Cabriès. *« Nous n'étions pas opposés au passage de la ligne TGV Paris-Marseille, précise le maire Pierre Charpin. Mais créer une gare en pleine campagne, comme à Satolas (près de Lyon, NDLR) ou à Amiens ? C'est tout ce qui va venir autour de la gare qui pose problème. Les habitants qui sont venus s'installer à Cabriès veulent la paix. Quant à l'Europôle de l'Arbois, pour l'instant, il n'existe pas. Et l'argent public va plutôt au projet Euro-méditerranée, à Marseille. »* En fait, ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la décision du gouvernement de signer la déclaration d'utilité publique de la gare TGV de l'Arbois. Et ce ne sont pas les explications de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, qui ont apaisé les habitants : *« Le projet de TGV-Méditerranée est tellement avancé qu'il n'est plus possible de l'améliorer substantiellement [...] Il n'existe pas d'alternative crédible permettant un accès aussi aisé que rapide des populations de l'agglomération aixoises et des rives de l'étang de Berre au TGV. »*

Travaux de la ligne TGV sur l'Arbois vue de la départementale 9. La gare serait là.

Photo : E. Petit

Et si le TGV arrivait aux Milles ?

Pas d'alternative crédible ? Il y avait celle de Marignane, évoquée plus haut, mais qui aurait nécessité un autre tracé que celui de l'Arbois. Trop tard. Il y a celle soutenue notamment par Roger Meï (et par de nombreux élus du secteur, toutes tendances politiques confondues) : faisons la ligne jusqu'à Saint-Charles et observons comment elle fonctionne. On aura toujours le temps, plus tard, de décider où implanter une deuxième gare TGV. Et il y a l'alternative proposée par l'ADSR (association de défense du site du Réaltor), qui regroupe environ 350 familles sur quatre communes. Que dit l'ADSR ? Il ne faut pas urbaniser l'Arbois, c'est le dernier poumon vert (3000 hectares) de l'Est du département. Il faut une deuxième gare TGV, indispensable dans l'optique d'une liaison Espagne-Italie qui ne pourrait passer par Marseille, trop enclavée. Mais il faut la mettre

Projets comparés

On distingue sur ce plan la ligne TGV actuellement en chantier (en bleu) et la ligne existante Aix-Marseille. Le projet de la SNCF (en rouge) : une gare au lieu de l'Arbois, et un RTR en boucle Marseille-Gardanne-Aix-Arbois-Marseille. Si le TGV est prolongé vers Nice, la voie passerait à Bouc-Bel-Air et au sud de Gardanne, direction Trets. Le projet de l'ADSR (en jaune) : une deuxième voie TGV qui partirait de la vallée de l'Arc et qui irait aux Milles, avec une gare derrière la prison de Luynes. Le RTR ferait alors une boucle plus courte, Marseille-Gardanne-Aix-Les Milles-Luynes-Aix. Le prolongement du TGV vers Nice passerait vers le lycée international de Luynes, Valabre et partirait vers Trets sur la voie existante.

ailleurs. Où ? Plus près d'Aix et de son agglomération de 150 000 habitants. Plus près des axes autoroutiers pour éviter de construire du bitume. Dans un secteur où les aménagements indispensables (réseau électrique, bassins de rétention, station d'épuration, routes, etc.) existent déjà. Et près des entreprises et des zones commerciales, dont développement serait dopé par la gare et ses utilisateurs. Un tel endroit existe-t-il ? *« Oui, dans la zone des Milles, répond Guy Voulouzan, vice-président de l'ADSR. Cette solution entre dans une logique technique, une logique économique, et une logique environnementale. Cette gare doit être au plus près des transports collectifs, au plus près des usagers urbains et au plus loin des zones sensibles. Dans le pôle des Milles, il reste au moins 200 hectares à urbaniser, sur une plaine de 500 hectares. »*

Un milliard à économiser

Pour enfoncer le clou, l'ADSR a sorti la calculette, et là, ça fait mal : *« Les enquêtes publiques ont largement sous-estimé le coût réel d'une gare TGV sur le plateau de l'Arbois, explique Daniel Chéref. Nous avons refait les calculs à partir d'études officielles : l'aménagement indispensable autour de la gare dépasserait le milliard de francs, entièrement à la charge des communes, du département et de la Région. Autant de travaux qu'une implantation aux Milles réduirait au minimum. »*

Ces propositions sont-elles réalistes ? Elles ont au moins le mérite d'exister. Et il serait dommage que le gouvernement les écarte d'un revers de main sans les examiner sérieusement. Ça prendrait du temps ? La belle affaire. En l'an 2000, Marseille devrait être à trois heures de Paris en TGV. Une gare sur l'Arbois ferait gagner... dix minutes. Pour dix minutes, peut-être est-il plus sage de reconsidérer les données du problème. Le Conseil d'État devrait se prononcer dans les semaines qui viennent sur le recours déposé par les associations et les élus. C'est la dernière chance : si elle échoue, les travaux commenceront à la fin de l'année.

Bruno Colombari

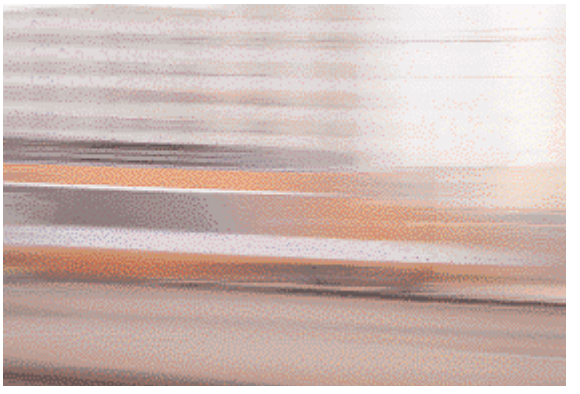

Marseille sera à 3h de Paris dans deux ans.

Photos : E. Petit

Le lac du Réaltor, site protégé et menacé par les travaux tout proches.

L'EUROPÔLE DE L'ARBOIS PEUT-IL SE FAIRE SANS DÉNATURER LE SITE ?

Dominique Voynet assure que *« la protection des espaces naturels du plateau sera confirmée par la DTA et par un classement approprié mis en valeur par les acteurs intéressés au projet de technopôle de l'Arbois. »* Or, cet espace est déjà protégé. Autoriser l'urbanisation par petits bouts, n'est-ce pas ouvrir la porte à des tentations immobilières toujours plus grandes, notamment sur les zones incendiées ?

UN SEMI-REMORQUE DANS LE LAC DU RÉALTOR,

c'est ce qui s'est passé le 20 novembre dernier à hauteur du Domaine du Lac bleu. Par chance, la citerne était vide et aucun autre véhicule n'a été touché. Mais on peut imaginer la conséquence d'un accident semblable impliquant plusieurs poids lourds contenant des matières dangereuses. Il a d'ailleurs fallu six heures, treize véhicules et un bateau pour dégager le poids lourd. Un accident qui milite pour un autre tracé pour la RD9, au nord du lac, la route actuelle permettant un délestage de la circulation.

LE TEXTE DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

du 22 janvier 1993 est des plus instructifs. Ce jour-là, il est question de la participation de l'assemblée départementale au syndicat mixte de l'Europôle de l'Arbois. La majorité vote pour, sauf Roger Meï qui s'abstient. Ce dernier déclare : *« L'Arbois à mon avis doit rester une zone naturelle pour les amoureux de la nature [...] un poumon vert aux portes de Marseille. Une partie devrait être aménagée en zone de loisirs pour les sports nature en exploitant en particulier le lac du Réaltor. »* Une proposition qui reste d'actualité.

3 questions à Michel Ré *

Que vous inspire la contre-proposition d'une gare TGV aux Milles ? Quel en serait l'intérêt pour le canton de Gardanne ?

Il faudrait surtout améliorer le dispositif de voies ferrées, et réaliser le RTR de toute urgence, car c'est ça qui peut résoudre les problèmes de circulation entre Aix et Marseille. L'idéal pour la gare TGV aurait été de l'implanter à Marignane pour desservir l'aéroport. Mais plutôt que d'urbaniser l'Arbois, il vaut mieux attendre que le TGV Méditerranée arrive à Marseille.

Que pensez-vous de l'attitude du gouvernement qui a lancé la déclaration d'utilité publique pour la gare TGV de l'Arbois ?

Contrairement à ce qui a été dit, il n'y a aucune urgence pour faire cette gare. On peut toujours revenir sur une décision, le gouvernement l'a bien fait pour le canal Rhin-Rhône et pour Superphénix. La priorité est d'améliorer ce qui existe.

Est-il nécessaire de faire de la départementale 9 une deux fois deux voies ?

C'est une route qui dépend du Conseil général. Elle est très dangereuse et son aménagement est indispensable pour la sécurité. Faut-il qu'elle passe ailleurs ? Les élus communistes ont écrit au président du Conseil général pour provoquer une réunion avec les associations et la DDE.

** Michel Ré est conseiller général du canton de Gardanne.*

Lignes régionales

Les orientations de Jean-Claude Gayssot

Alors que traîne depuis trop longtemps le projet d'amélioration de l'infrastructure ferroviaire entre Aix et Marseille, notamment en ce qui concerne le doublement de la ligne Gardanne-Septèmes, l'État a souvent laissé pour compte le transport collectif à l'échelle locale. Qu'en est-il aujourd'hui ? Suite au dossier développé dans le précédent numéro d'énergies, nous avons interviewé Jean-Claude Gayssot, Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement.

*énergies : **Après avoir mis l'accent sur le développement des lignes longue distance avec le réseau TGV, la volonté de l'État est-elle aujourd'hui de développer les lignes régionales ?***

Jean-Claude Gayssot : *Il est vrai qu'il existait jusqu'à présent une orientation du "tout TGV" qui n'a pas permis d'entretenir et de moderniser les lignes classiques, régionales ou locales. Encore faudrait-il modérer ce propos dans la mesure où il s'agissait davantage de TGV virtuels que de TGV réels. Les annonces ont été nombreuses mais les décisions financières n'ont pas suivi. Pour donner un ordre d'idée, le schéma directeur des Trains à Grande Vitesse, établi en 1992, représente 4700 km de lignes nouvelles et 400 milliards d'investissement. Sept projets ont été étudiés, qui représentent à eux seuls 2300 km de lignes nouvelles et 200 milliards d'investissements. Ces chiffres sont à comparer aux 1300 km de lignes TGV mises en service depuis 15 ans...*

Le seul projet en chantier, le TGV Méditerranée n'avait pas en 1997 obtenu le tiers des financements que l'État s'était engagé à faire. Cela signifie que sur l'ensemble du transport ferroviaire, l'effort de l'État n'a pas été suffisant dans la mesure où la priorité avait surtout été donnée à la route. Dans ce cadre, l'entretien et la modernisation des lignes classiques a accusé un retard important. C'est pourquoi des décisions importantes ont été prises par le Gouvernement pour infléchir de manière significative la politique des pouvoirs publics au bénéfice des transports collectifs et donc, à l'évidence, du mode ferroviaire.

Quels moyens le ministère des transports va-t-il se donner pour faire aboutir cette volonté ?

J-C.G. : *Dès 1998, la part du budget consacré aux infrastructures ferroviaires a été augmentée de 33% par rapport au budget 1997. Le Gouvernement vient de prendre la décision d'augmenter cette part annuelle de 1 milliard de francs à l'horizon des années 2000-2004. Ainsi, par rapport à 1997, les concours de l'État auront presque triplé. La volonté gouvernementale s'accompagne donc de décisions financières concrètes. Pour les lignes régionales, le gouvernement proposera d'apporter son concours à hauteur de 500 millions de francs par an pour les prochains contrats État-Région. Dès 1999, pour rattraper le retard pris dans l'exécution des contrats de plan, la part de l'État sera portée à 300 millions de francs. Je rappelle qu'en moyenne, 200 millions de francs ont été consacrés à ces contrats au cours du 11ème plan. Cela permettra de prendre des décisions qui concilient les différentes échelles de transport. Nous avons besoin de TGV, de technologies à grande vitesse, mais nous avons aussi besoin d'un réseau pour un usage plus quotidien. Ces décisions visent donc à accroître et améliorer l'offre de service de transport, en rompant notamment avec une logique qui tend à privilégier systématiquement la réalisation d'infrastructures nouvelles alors qu'il est possible d'optimiser les infrastructures existantes. Parallèlement au développement du réseau à grande vitesse, la modernisation et l'adaptation des infrastructures existantes permettront d'améliorer la qualité de services offerts aux voyageurs et de favoriser le développement du fret ferroviaire. Par ailleurs, l'allègement de la dette de la SNCF et la création de 2000 postes supplémentaires, dont 1000 statutaires et 1000 emplois jeunes, contribuent à ce que l'entreprise puisse rendre un meilleur service à l'ensemble des voyageurs et aille à la conquête de nouveaux trafics voyageurs et marchandises.*

Le nouveau bimoteur TER relie Aix et Marseille depuis le 24 février. Il va remplacer les vieilles motrices diesel.

Photos : E. Petit

Quelles sont vos positions en ce qui concerne le projet de mise en place du Réseau de Transports Rapides entre Aix et Marseille ?

J-C.G. : *Soucieux, comme je l'ai dit précédemment, d'améliorer les dessertes régionales là où des besoins pressants font jour, l'État ne peut que réserver un avis très favorable au projet de Réseau de Transports Rapides (RTR) entre Aix et Marseille. Il s'agit là d'une desserte périurbaine très fréquentée et dont l'avenir est prometteur. Elle peut améliorer sensiblement la fluidité de la circulation routière et la qualité de l'air au Nord de Marseille. Le contenu précis des investissements à réaliser devra être arrêté conjointement avec le Conseil régional, autorité compétente en matière de dessertes régionales. Ces travaux pourraient être retenus dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan État/Région qui commencera dès 1998.*

Propos recueillis par Christel Santacreux

Conflit social

Haute tension à EDF

TROIS CENTS AYANT-DROITS SUR LE SECTEUR DE GARDANNE, TROIS HEURES PAR SEMAINE POUR S'OCCUPER DE LEURS PAPIERS MALADIE, MUTUELLE ET ŒUVRES SOCIALES : c'est ce qui a déclenché, début décembre 97, une grève tournante des agents EDF de Gardanne. *« La personne qui tient cette permanence passait avant huit heures par semaine ici, on lui a réduit son poste de plus de la moitié, »* explique Claude Locco, délégué CGT. *« On applique en fait à EDF des critères de gestion d'une entreprise privée. »* Car au-delà de ce conflit perce l'inquiétude des électriciens et des gaziers de voir disparaître l'un des fleurons du secteur public à la française. Si EDF annonce partout son programme de passage aux 32 heures hebdomadaires pour avril prochain, la lecture d'un document interne laisse plutôt sceptique. Il y est surtout question de gains de productivité en comparant les effectifs d'EDF avec ceux d'entreprises européennes de distribution d'électricité. Les besoins de la Provence en personnel sur trois ans sont évalués à la baisse : 90 départs non remplacés sur 1090 personnes. La réduction du temps de travail (basée sur le volontariat) dégagera des gains de productivité, puisque les 32 heures seront payées 35 (au lieu de 38). *« Il ne faut pas oublier l'augmentation des horaires d'ouverture au public, »* souligne Alain Fanquin. Quant aux embauches, elles concernent essentiellement des temps partiels (19h par semaine, avec interdiction de travailler ailleurs) et des emplois précaires. *« Les heures supplémentaires, à EDF, ne génèrent pas d'emploi, ajoute Eric Sordet. C'est du dépannage de nuit, sur un poteau à trois heures du matin. »* Désormais, elles seront récupérables et non payées. *« Ce qui entraînera forcément un accroissement des cadences pour ceux qui travailleront et un accroissement des risques d'accidents. »*

B.C.

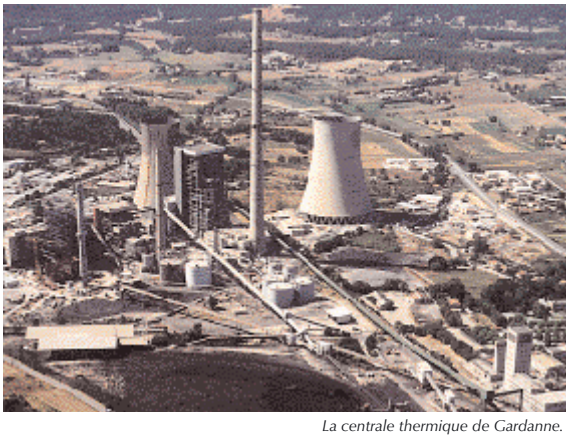

La centrale thermique de Gardanne.
Si le charbon vient à manquer, un délestage sera inévitable.

Photos : E. Petit

Ce qu'ils font pour vous

La lutte des électriciens d'EDF ne concerne pas uniquement la défense d'avantages acquis. Par leur mobilisation et leur souci du service public, ils ont plusieurs fois fait échouer des projets nationaux qui auraient pénalisé les familles en difficulté. Deux exemples. Les compteurs à carte : pour avoir de l'électricité, il faut payer d'avance en achetant une carte à introduire dans le compteur. Quand la carte est vide, soit on l'alimente de nouveau, soit le compteur s'arrête. Les électriciens ont refusé fermement d'installer de tels compteurs dans la région. Quant aux coupures dites sauvages toujours pour cause de factures impayées, et qui pouvaient arriver n'importe quand même un soir de Noël, le gouvernement a décidé de les suspendre. Désormais, l'usager en difficulté est systématiquement entendu par une commission préfectorale et peut bénéficier d'aides. La preuve que la notion de service public est souvent plus présente à la base que dans les directions.

DES RISQUES DE DÉLESTAGE SONT-ILS RÉELS DANS LA RÉGION ? Selon Claude Locco, ils ne sont pas négligeables, à cause de la faiblesse de la production électrique en PACA (50% des besoins) et de la fragilité du réseau. La ligne très haute tension venue du Gard n'est pas à l'abri d'un incident, et vu le niveau très bas des stocks de charbon à Gardanne, la centrale thermique locale ne pourrait pas prendre le relais.

L'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL SIGNÉ PAR LA DIRECTION RÉGIONALE ET 4 SYNDICATS (CGC, FO, CFTC, CFDT) prévoit l'ouverture des accueils téléphoniques entre midi et 13h30 (dès le mois d'avril), et l'extension du service chez les clients jusqu'à 19h (dès le mois de juin). Il est question aussi de réduction du temps de travail sur la base du volontariat, de l'embauche de 45 jeunes "au minimum" sur 3 ans (mais pas forcément à temps plein, NDLR), et de performance de l'entreprise, "atout indispensable dans l'économie concurrentielle dans laquelle nos établissements sont entrés."

EDF ET GDF ONT ANNONCÉ EN JANVIER DERNIER QU'ILS ALLAIENT CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE 500 EMPLOIS JEUNES dans des collectivités et des organismes territoriaux. Ils seraient notamment chargés d'accélérer les procédures qui permettent aux plus démunis de bénéficier d'une aide financière pour le paiement de leur facture de gaz et d'électricité.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **congélateur** 6 tiroirs T.B.E (1000F) Tél. H.R 04 42 51 54 72

☛ Vds **fauteuil Bambou** style Emmanuelle (500F) Tél. 04 42 51 40 48

☛ Vds **bac à sable** 1 x 1 m en bois jam. servi (100F) Tél. 04 42 58 19 81 HR

☛ Vds **toboggan dble vague** B.E (h. 1,67 m L. 3,85 m) (600F) Tél. 04 42 58 19 81 H.R

☛ Vds **commode blanche** 5 tiroirs TBE (250F) Tél. 04 42 58 49 34 HR

☛ Vds **lit Louis Philippe +** matelas, sommier latte Etat neuf (3000F)Tél. 04 42 51 33 12

☛ Vds **portique balançoire,** anneaux, corde, neuf, garantie (800F) + 2 consoles Nintendo, Sega, nbrx jeux + pistolet (300F l'un.) Tél. 04 42 51 16 18

☛ Vds **jeux vidéo Super Nintendo** (50F) et Game géant (50F) + CD (30F) et cassette (20F) au choix Tél. 04 42 51 24 39

☛ Donne **Epagneul Breton** femelle, 4 ans (chasse, docile) Tél. 04 42 58 47 61

☛ Vds **batterie TBE +** fûts + accessoires + cymbales (3000F) Tél. 04 42 51 06 08 aprés 18 H

☛ Vds **super Nintendo +** 5 jeux, 2 manettes et Sega Master Système + 2 jeux, 2 man. TBE (600F) Tél. 04 42 51 28 60 soir

☛ Vds **canapé 3 places +** 2 fauteuils en cuir miel TBE (7000F) Tél. 04 42 51 47 56

☛ Vds **pantalon dame cuir** noir T.40 neuf (450F) + cosi BB neuf (280f) + siège auto (100F) Tél. 04 42 58 19 22

☛ Vds **motobineuse,** 5 chx. 6 fraises. état neuf (2000F) Tél. 04 42 51 48 82

☛ Vds **planche à voile** tte équipée (2000F) + plateau table salle à manger verre, pied bois (1800F) + salle à manger living, table, 4 ch. (4300F) + canapé tissu uni 2 pl. (2000F) Tél. 04 42 65 81 26

☛ Vds **gd buffet formica** blanc, table, 4 chaises, 4 éléments (700F) Tél. 04 42 51 06 99

☛ Vds **Super Ness** (300F) + jeux : aladin, pac man, légende, Zool, simpson, tintin, astérix (150F le jeu)Tél. 04 42 22 24 78 HR

☛ Vds **batterie électron.** cymbales dble péd. Iron Cobra. Et. neuf. Tél. 06 60 52 09 78 soir

☛ Vds **landau /poussette** transform. neuf + chauffe biberon sterilis.(le tout 800F) + Gde cage lapin TBE (150F) Tél. 04 42 51 38 27

☛ Vds **machine à tricoter,** cartes perforées. Tél. 04 42 58 13 22

☛ Vds **camescope VHS** semi prof. (5000F) Tél. 04 42 58 43 15

☛ Vds **fenêtres «Véranda»** marque Teknal col. marron Tél. 04 42 51 04 26 soir

☛ Vds **console Saturne +** 2 manettes, 4 jeux, cartes mémoire (1550 F) Tél. 04 42 51 35 04

☛ Vds **Super Nintendo +** 4 jeux + une manette T. B. E.(400F ou 60F le jeux) Tél. 04 42 69 90 17

LOGEMENT

☛ Vds **Appart. T3** Gardanne refait à neuf (450.000F) Tél. 04 45 51 28 61

☛ Vds **lotiss. villa 120 m²** . 4 chbres / 600 m2 terrain, piscine, garage (995000F) Tél. 04 42 61 32 60

☛ Vds **T3 bien situé,** cave, garage Tél. 04 42 58 18 81 ap. 20h

☛ Part. loue **centre Gardanne T2,** refait à neuf (2300F) Tél. 04 42 51 00 89 - 06 12 21 42 90

☛ Achète **garage** proche ctre Gardanne Tél. 04 42 58 14 01 ap. 20h

☛ Part. loue **magasin ctre** Gardanne (2500F) Tél. 04 42 45 66 50 ap.15h à 17h30

☛ Part. achète **petite maison** (env. 90 m2) terrain min. 600 m2 (autour 700 000F) Tél. 00 32 43 51 67 49

☛ Vds **studio T1 à Six Fours** 28 m2 en rez de jardin à 5 mn plage. possibilité garage. Prix à déb. Tél. 04 42 58 75 92

☛ A louer **ctre ville Aix T1**, mezzanine 45 m2 TBE (3100F. CC) tél. 04 42 51 13 45

☛ Fonctionnaire cherc. **location T2** à Gardanne Tél. 04 42 51 53 83 HB

☛ Loue **local commerc.** à Gardanne 15 m2 Exc. état loyer (1000F) Tél. 04 42 51 33 29

☛ **Bail à céder** ts commerces 24 m2 à Gardanne + empl. marché loyer mod. (110000F à déb.) Tél. 06 11 15 27 71

☛ Part. cherche à **louer T3-T2** + mezzanine poss. jardin Loyer max. (3000F CC) Tél. 04 42 65 89 61

☛ A louer **garage** à Gardanne «Le Cézanne» Tél. 04 42 58 40 31

OFFRES DE SERVICE

☛ Jeune fille garderait **enf. même** jrs fèriès + vacances scol. Tél 04 42 59 59 79

☛ Jeune hommes ferait **entretien jardin** pdt vacances Tél 04 42 58 20 80

☛ Dame sérieuse et expér. **ferait ménage et** repassage. Tél. 04 42 58 19 22

☛ Dame **garde enf.** dans villa à Gardanne. Tél. 04 42 51 01 93

☛ Dame véhiculée, ferait **h. ménage, repassage.** Tél. 04 42 51 08 22

☛ J.D. cherc. personne motivée pour **réviser concours** PE-IUFM. Tél. 04 42 65 82 11

☛ Etudiante donne **crs math, angl. allemand.** Tél. 04 42 58 05 27

☛ Dame ferait **h. ménage à Gardanne** Tél. 04 42 58 19 37

☛ Etudiante sér. **donne crs Espagnol** 4° à Ter. (60F/h) Tél. 04 42 58 02 52 Rép.

☛ Etudiante donne **crs Franc. Angl. Esp**. + aide devoirs, prim. coll. Tél. 04 42 51 01 07

☛ Etudiante donne crs, **aide aux devoirs,** déplac. Tél. 04 42 58 25 74

☛ Dame motorisée, cherche **h. ménage, repassage**. Bonne expér. références Tél. 04 42 51 08 22

VEHICULES

☛ Vds **VTT fille** (6/10ans) 5 vitesses au guidon (500F) Tél. 04 42 58 19 81

☛ Vds **AX Volcane GT** TBE CT OK (16.000F) Tél 04 42 51 42 23 50 HR ou 06 14 27 23 50

☛ Vds **roue de secours** caravane, jam. servie + stabilisateurs Tél. 04 42 51 37 20

☛ Vds **Fiat Panda** An 84 - 90 000 CT OK TBE (8000F) + Golf GTI an 93 TBE (27000F) Tél. 04 42 51 16 18

☛ Vds **bateau SIR 5.30** tt équipé Moteur 25 chx. (28000F) Tél. 04 42 51 48 82

☛ Vds **AX 10 E** An. 90. 130000 km. CT OK. (10 000F à déb.) Tél.06 12 71 93 59

☛ Vds **205 Diesel** An 92. 100 000 km. TBE. CT OK (25000F) Tél. 04 42 51 17 15

☛ Vds **caravane pliante** marque Lys véritable affaire, à voir. Tél. 04 42 58 40 82

☛ Vds **Citroën BX** An 83 CT OK. TBE (12000F à déb.) Tél. 04 42 51 18 63 ap. 18h

☛ Vds **Renault 19 GTS** An 90 TBE (15000F) Tél. 04 42 65 95 85

☛ Vds vélos de course **Peugeot T 56** BE (300F) Tél. 04 42 04 66 33

☛ Vds cause départ **Espace Renault TXE** injonction Quadra mod. 90. CT OK (39500 F. à déb.) Tél. 04 42 58 45 80 ou 06 14 63 02 35

☛ Vds **caravane Burstner** Lux 550 Type 5506 équipée. TBE. An 80. dble essieux. Tél. 04 42 51 32 02 soir

☛ Vds **vélo garçon 8/10** ans sans vit. Tél. 04 42 65 83 13

☛ Vds (pour pièces) **Chappy Yamaha** accidenté (2500F) Tél. 06 60 52 09 78 soir

☛ Vds **C35 TT** équip. poulets rotis, feu bois (25000F à déb.) tél. 04 42 58 19 37

☛ Vds **205 GR ess.** An 84, 5 CV. BE 16200 km CT OK. (4000F à déb.) Tél. 04 42 51 28 09 Ap. 18 h

☛ Vds **Citroën LNA.** An 84. CT OK TBE (4000F) Tél. 04 42 65 87 18 rép.

☛ Vds **métro sport** 89. 61000 km. CT OK. (14000 F) Tél. 04 42 51 37 78 HR

☛ Vds **vélo BMX** 14 pouces Tél. 04 42 51 39 41

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°82

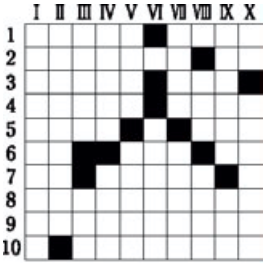

HORIZONTALEMENT

- 1. Tire réparation de. Places d'armes. - 2. Déments. Ile de France. - 3. Imagine. A remplacer. - 4. Pratiquait la médecine chez les Gaulois. Prépare la future récolte. - 5. Ennuie. Plante textile. - 6. Au bout de la nuit. Possessif. Conjonction. - 7. Pronom. Percer. - 8. Salle pour l'audition d'un œuvre musicale. - 9. Giberne à grenades. - 10. On les trouve sur la portée.

VERTICALEMENT

- I. Action de soumettre à l'action de la vapeur des tissus pour donner l'apprêt. - II. Appareil pour soulever les fardeaux. - III. Sont plus minces que les diplomates. Sortent pour une tournée. - IV. Mouvement du bras ou de la main. Terminé. - V. Avait une belle mère. Entier. - VI. Illustre famille belge. - VII. Etait invoqué par les Gaulois. Petit chanteur. - VIII. Gris s'il est marin. Dans le nom d'une commune du Finistère. - IX. Sa crise est souvent fatale. Bison. - X. Pronom. Ne sont plus entiers.

Solutions du N°80

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	D	I	G	R	E	S	S	I	O	N
2	R	O	I	■	■	C	A	S	S	E
3	A	N	T	E	B	O	I	S	■	V
4	K	I	E	S	E	I	G	U	H	R
5	K	E	R	O	S	E	N	E	■	O
6	A	■	■	N	I	X	E	■	O	P
7	R	A	S	■	G	■	R	A	T	A
8	■	L	I	E	U	E	■	I	E	T
9	S	I	I	T	E	L	L	E	■	H
10	A	X	E	F	F	■	A	I	S	N	E

Menus Restaurants scolaires

Jeudi 5 mars
Salade de coquillettes / croqu'œufs / haricots verts persillés / yaourt / glace

Vendredi 6 mars
Salade verte aux fromages / moules / frites / fromage / pâtisserie

Lundi 9 mars
Salade russe, tomates / boulettes de viande / pâtes au jus + râpé / lait gélifié vanille,chocolat

Mardi 10 mars
Feuilleté au fromage / rôti de dinde / carottes Vichy / fromages variés / fruits variés

Mercredi 11 mars
«Journée chinoise»
Beignets crevettes / nems / riz cantonais / salade exotique

Jeudi 12 mars
Crudités variées / émincé de volaille / purée / fromages variés / chocolat glacé

Vendredi 13 mars
Panaché pois chiche et lentilles / filet de lieu meunière / ratatouille / fromage ou yaourt / fruits variés

Lundi 16 mars
Demi pomelos / sauté de dinde aux olives / riz créole / petits suisses sucrés

Mardi 17 mars
Salade verte aux noix / rôti d'agneau / chou fleur béchamel / fromages variés / fruits sirop variés

Mercredi 18 mars
Carottes râpées / cordon bleu / petits pois, carottes / fromage ou yaourt / glace

A compter du lundi 9 mars 1998, la vente des tickets de cantine se fera au service enfance, 17 rue Borély les lundis, mardis, vendredis de 8h à 12h et le mercredi 8h30 à 12h.

A Biver la vente se fera le jeudi de 8h à 12h à la mairie Annexe.

énergies n°91
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Christel SANTACREUX, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Les régions vont changer

LE DIMANCHE 15 MARS SERONT RENOUVELÉS LES 123 CONSEILLERS RÉGIONAUX ÉLUS EN MARS 1992. A Gardanne, vous désignerez par votre vote 49 conseillers des Bouches-du-Rhône. Rappelons que l'élection régionale fonctionne sur le principe du scrutin proportionnel intégral à un tour. En clair, chaque parti ou coalition propose une liste d'autant de noms que de sièges à pourvoir dans chaque département. Pour obtenir au moins un siège, il faut rassembler au minimum 5% des suffrages. La liste qui obtient 30% des voix dispose de 30% des sièges, celle qui arrive à 17% récupère 17% des sièges, etc. Aucune liste n'est donc assurée d'avoir la majorité absolue. Au moment où nous écrivons ces lignes, douze listes se sont présentées. Pour voter, munissez-vous de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. Les bureaux de vote seront ouverts à Gardanne de 8h à 18h. Les jeunes ayant eu 18 ans depuis le 1er janvier peuvent s'inscrire jusqu'au jeudi 5 mars.

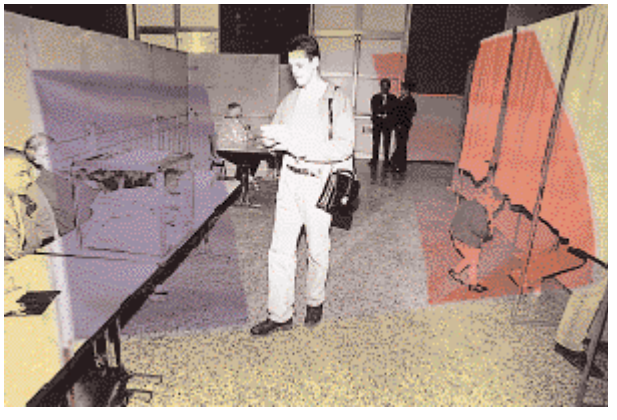

Mimet vote aussi

Par ailleurs, les habitants de Mimet vont devoir retourner aux urnes pour désigner le nouveau conseil municipal, les 15 et 22 mars prochain. Une élection rendue nécessaire par l'absence de majorité et la démission de nombreux élus.

Déclarez vos ressources à la CAF

Si vous êtes allocataire, vous avez dû recevoir une déclaration de ressources pour l'année 1997. C'est à partir de cette déclaration que seront calculés vos droits pour la période allant de juillet 98 à juin 99. Il est donc très important que vous la remplissiez, y compris si vous bénéficiez des allocations familiales puisqu'à partir de cette année ces dernières sont attribuées sous condition de ressources. Pour remplir cette déclaration, vous pouvez vous faire aider en téléphonant au 08 36 67 50 00 (1,49F la mn) ou à partir du 15 mars au 3615 CAF 13 (1,01F la mn).

Impôts : vous avez jusqu'au 31 mars

L'envoi de la déclaration des revenus 1997 est reportée jusqu'au 31 mars minuit. Le contrôleur des impôts tiendra sa permanence le mardi 17 mars et le vendredi 20 mars en mairie de Gardanne de 9h à 12h et à Biver (mairie annexe) de 13h30 à 16h. Il reçoit uniquement sur rendez-vous. Téléphonez au 04 42 51 79 16.

Luna Park jusqu'au 15 mars

Comme chaque année pour les vacances de février, les forains se sont installés sur le parking Savine pour trois semaines. Retrouvez les attractions habituelles et de nombreuses nouveautés, comme le redoutable Take off, le bateau pirate ou le plus classique grand huit.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	*✆ 04 42 51 79 00*	*Polyclinique St-Jean*	*✆ 04 42 65 61 00*
		Ramassage des monstres	*✆ 08 00 04 15 31*
SEMAG Vieille Ville	*✆ 04 42 58 40 00*	*Pharmacies de garde (nuit)*	*✆ 04 42 58 43 93*
Taxis (station)	*✆ 04 42 58 35 98*	*SOS médecin*	*✆ 04 42 51 46 47*
Taxis (Biver)	*✆ voiture 04 91 97 46 56*	*Médecin de garde*	*✆ 04 42 51 10 10*
SNCF	*✆ 04 91 50 00 00*	*SOS vétérinaire*	*✆ 04 42 59 90 62*
	✆ 08 36 35 35 35	*Pompiers*	*✆ 04 42 51 79 40*
Interbus	*✆ 04 42 58 34 29*	*Urgence Pompiers*	*✆ 18*
ANPE	*✆ 04 42 65 42 40*	*Police municipale*	*✆ 04 42 51 34 14*
Sécurité Sociale	*✆ 04 42 65 41 70*	*Fourrière*	*✆ 04 42 58 29 13*
Trésor Public	*✆ 04 42 58 35 28*	*Gendarmerie nationale*	*✆ 04 42 58 30 10*
Centre médico-scolaire	*✆ 04 42 58 35 66*	*Services des Eaux*	*✆ 04 42 51 79 75*
DISS (Ass. soc. surRdV)	*✆ 04 42 58 39 29*	*EDF-GDF*	*✆ 04 42 51 09 09*
Enfance maltraitée	*✆ 119*	*Sécurité Gaz (Dépan.)*	*✆ 04 42 51 45 45*
CMP ACANTHE	*✆ 04 42 58 25 68*	*Electricité (Dépan.)*	*✆ 04 42 58 32 42*

Permanences diverses

● *JURIDIQUES*

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur** : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

■ **Aix Emploi Relais** lundi 8h30 à 12h, mardi 13h30 à 17h30 à la Maison du Peuple
Tél. 04 42 51 56 21

● *RETRAITE*

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● *CAF*

Le Gauguin Bâtiment A1

■ ***Administratives:*** mardi et jeudi 8h30/11h30 et 13h /15h30

■ ***Sociales:*** mardi 8h30/11h30 (permanence accueil, info), jeudi de 8h30 à 11h30 (permanence Habitat) sur RdV et jeudi de 13h à 15h30 (permanence enfance) sur RdV Service Social : 04 42 26 53 46 Service Administratif : 04 42 26 75 87

● *ASSISTANTES SOCIALES*

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Martine Hernandez :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.

■ ***Marie-Claire Pertus :*** lundi après-midi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

Vive le cinéma de proximité !

DU 18 AU 24 MARS, LES CINÉMAS INDÉPENDANTS FONT LA FÊTE. CE SERA L'OCCASION DE DÉBATS, DE SOIRÉES-RENCONTRES ET DE PROJECTIONS AU TARIF UNIQUE DE 20F. Le 3 Casino s'associe à l'opération et la renouvellera sous une autre forme pendant les vacances de Pâques. Cette initiative nous donne l'occasion de faire le point sur les conséquences de l'installation des mégacomplexes un peu partout en France. Si en 1997, on a pu enregistrer une véritable hausse de la fréquentation des cinémas (+ 8,5 % par rapport à 1996), cela a profité en grande partie aux grandes structures et aux films commerciaux. Selon la Fédération nationale des cinémas français, la baisse généralement observée par les salles voisines de multiplexes se situe entre 25 et 50%. Alors que Pathé s'est installé à Plan de Campagne en juillet 1997, le cinéma de Gardanne a vu son taux de fréquentation baisser de 11% en 6 mois. En comparaison des observations nationales, autant dire qu'il résiste assez bien. Par ailleurs, depuis juin 1997, avec l'arrivée des multiplexes, le nombre d'écrans s'est multiplié partout en France : dans les Bouches-du-Rhône, 42 nouvelles salles ont vu le jour. Mais on n'assiste pas à une augmentation du choix proposé. En ce début d'année, sur 4500 salles en France, un quart des écrans a été occupé par deux films, *Titanic* et *Les Visiteurs 2*. Les films à rentabilité immédiate captent toute l'attention. De plus en plus on assiste à un matraquage publicitaire sur ces films qui rejette le cinéma d'auteur dans les méandres de l'oubli. Le débat sur ce risque d'homogénéisation devrait avoir lieu durant les journées consacrées au cinéma indépendant qui se veut défenseur d'une programmation diversifiée. Pour obtenir le programme détaillé des festivités, Tél. 04 42 58 05 05

C.S

Jusqu'au 16 mars

Journée(s) de la femme

L'Union des Femmes Françaises et la Médiathèque se sont associées autour de la journée de la femme. Jusqu'au 16 mars, des dessins d'enfants sur la thématique seront présentés ainsi que l'exposition *Aux urnes citoyennes* réalisée en 1995 pour le cinquantenaire du droit de vote féminin. Des reportages et témoignages vidéo seront projetés. Du 6 au 8 mars, une autre exposition portera sur *les femmes résistantes pendant l'occupation* (Maison du Peuple). Le 8 mars un débat aura lieu dès 16h qui présentera des témoignages de Vitrollaises et de réfugiées algériennes. Le 13 mars à 20h, entre rires et émotions la pièce *Saisons de femmes* nous parlera de la vie d'Aurette. Petite fille, elle rêvait de garder le troupeau de son grand-père, à 50 ans elle se retrouve enfermée dans une cuisine à frotter des "tupperware." Pour tous renseignements, Tél. Médiathèque au 04 42 51 15 57 et U.F.F 04 42 51 42 14

Le 10 mars

Ecouter-voir

La prochaine conférence de Martine Viala à la Médiathèque portera sur les nouveaux champs de pratiques artistiques. L'art actuel n'hésite pas à s'approprier les technologies telles que vidéo, photo ou informatique. Mais la technologie peut-elle remplacer le pinceau ? Ce type de démarche nous questionne. Certains courants sont axés sur le spectaculaire, la performance. Martine Viala abordera l'exemple du body art (les artistes utilisent leur propre corps pour peindre) et celui de l'art hors-limite qui a fait l'objet d'une exposition subversive à Beaubourg.

Du 10 au 27 mars

Macbeth à la mine

Au Puits-Gérard, l'ancienne salle des douches se transforme en château de Macbeth. La friche industrielle devient un véritable lieu de spectacle pour trois compagnies : Ubac, Karnavires et l'Echappée belle Théâtre. La pièce démarre dans la rue, avec champs de bataille et arrivée dans la nuit des sorcières, pour nous faire pénétrer ensuite dans un drôle d'univers, celui de l'apocalypse du mal imaginée par Shakeaspeare.
Renseignements-réservations,
Tél. 04 91 56 57 89

Le 13 mars

Sous la table

Un spectacle pour les tous petits, de 1 an et demi à trois ans et demi, qui se passe autour et sous une grande table de fête avec des sirènes. Emerveillement garanti à la Maison du Peuple, à 9h et à 10h30.